

REGLEMENT DE LA CONSULTATION



Identification de l'acheteur

*Centre du sport et de la jeunesse Corse
Chemin de la sposata
20090 Ajaccio*

Téléphone : 04.95.10.65.10

Télécopieur : 04.95.71.09.08

Autorité adjudicatrice : Monsieur le Président

Correspondant : service administratif 04.95.10.65.16

Correspondant : service technique : 04 95 10 65 13 / 06 16 51 34 25

Objet du marché

MP/2018- 006 Le marché consiste dans l'acquisition d'un voilier.

Forme du marché : marché à prix forfaitaire

Lieu d'exécution ou de livraison : Centre du sport et de la jeunesse Corse (chemin de la Sposata)

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Financement sur les fonds propres de l'établissement à hauteur de 100 %.
- Délai global de paiement de 30 jours
- Prix fermes

Critères d'attribution

Prix 40 %

Remise d'un devis détaillant le cout de fourniture de chaque élément du CCTP.

Valeur technique 60 %

* adéquation aux spécifications du cahier des charges (50% de la note technique)

* expérience de l'entreprise (25% de la note technique)

* compétence et qualification des collaborateurs de l'entreprise (25% de la note technique)

L'offre remise par l'entreprise devra permettre d'évaluer les critères énoncés dans la note technique.

Procédure : marché à procédure adaptée (art 28 CMP)

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12 décembre 2018 à 15h

Délai maximum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres

XI - Autres renseignements

Le Dossier de Consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande auprès des services administratifs du Centre du sport et de la jeunesse de Corse. Il peut aussi être téléchargé sur le site : www.laprovincemarchespublics.com

Contenu du dossier de la consultation (liste des pièces fournies au candidat par l'acheteur public) :

le présent règlement

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières

Le Cahier des Clauses Administratives Particulières

La déclaration du candidat

l'Acte d'Engagement,

Document d'analyse des prix ou devis détaillé et descriptif des travaux

Document détaillant la valeur technique de l'offre

Les documents doivent être paraphés et signés.

Il pourra être procédé à une négociation entre les entreprises ayant remis une offre recevable.

Vu et accepté

Mention manuscrite "*lu et approuvé*"

L'Entrepreneur

A, le